

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 10

Artikel: Le poids des écus
Autor: Wenger, Anton
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682292>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TÉMOIGNAGE

Anton Wenger

C'est tout d'abord grâce à une subvention fédérale pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger que la CRS est en mesure d'agir efficacement. En outre, nous avons à disposition une réserve constituée de ressources propres et destinée aux cas d'urgence, le Fonds pour les opérations de secours.

Cependant, ces moyens financiers ne suffiraient pas à couvrir les 15 à 18 millions de francs exigés annuellement par la mise sur pied des opérations de secours. Nous dépendons principalement de collectes avec affectation précise et des contributions de la

Tout comme d'autres œuvres d'entraide, la CRS est représentée à la Commission des projets de la Chaîne du Bonheur ainsi qu'au conseil d'administration de cette institution. Cette commission est responsable de l'utilisation des ressources financières de la Chaîne du Bonheur. Ces dernières ne sont pas simplement réparties également entre les différents projets, mais sont accordées sous forme de contributions financières en fonction de demandes comprenant la description détaillée des projets. Les demandes d'aide au financement sont soumises à l'analyse rigoureuse des membres de la



Le poids des écus

Confédération. Comme le laisse entendre le terme, les contributions de la Confédération sont des apports financiers qui présupposent des moyens propres et les complètent.

La CRS compte, comme toute autre œuvre d'entraide, sur un certain nombre de donateurs fidèles qui répondent régulièrement à nos appels. Il convient également de mentionner ici tout particulièrement les cantons, un grand nombre de communes, ainsi que des fondations qui apportent à notre œuvre appui et confiance. Cette confiance est pour nous d'une extrême importance. Elle nous oblige à travailler au mieux de nos possibilités et avec la plus grande rigueur, ainsi qu'à faire des rapports absolument objectifs.

Non moins importante pour la CRS est la collaboration étroite avec la Chaîne du Bonheur de la Radio et de la Télévision, une institution typiquement helvétique qui remporte des succès extraordinaires dans les cas de catastrophes. En effet, elle parvient chaque fois à mobiliser la population en vue d'une action de solidarité. Il convient de rendre hommage à la population de notre pays qui a permis de réunir en un jour 6 millions de francs pour les victimes du séisme de Mexico et un total de plus de 30 millions de francs pour la lutte contre la famine dans le monde en l'espace d'une année.

commission, qui jouissent tous de l'expérience nécessaire. La Chaîne du Bonheur n'accorde de contributions financières qu'à des œuvres d'entraide suisses reconnues qui exécutent elles-mêmes les projets ou qui portent une part importante de la responsabilité.

A la suite d'appels communs, les œuvres suisses d'entraide travaillent main dans la main. Nous sommes fiers de cette évolution, qui ne va pas de soi; en effet, nous sommes en concurrence sur ce que l'on appelle le «marché des dons».

L'obtention de moyens financiers destinés à notre aide à l'étranger est de la compétence du service des secours, au contraire des autres activités de collectage de la CRS. Nos appels, qui sont donc lancés en collaboration avec d'autres œuvres d'entraide, en particulier Caritas, l'Entraide Protestante Suisse et l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, sont la plupart du temps organisés à la suite de guerres ou d'importantes catastrophes naturelles. Les dons qui nous sont versés sur notre compte de chèques postaux No 30-4200 pour une action spécifique dans un pays déterminé seront utilisés à cette fin uniquement.

Comme l'activité de la CRS à l'étranger ne se limite plus uniquement à l'aide en cas de catastrophe mais englobe également des projets de coopé-

ration au développement à long terme, la direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire de la Confédération accorde également des contributions dans ce contexte ou confie même à la CRS la gestion de projets financés par la Confédération.

Bien que la CRS trouve à chaque fois les fonds nécessaires aux programmes en cours ou en préparation grâce au climat de confiance régnant entre elle-même et ses donateurs, la Confédération, les cantons, les communes et la Chaîne du Bonheur, il arrive néanmoins que les responsables passent des nuits blanches dues non seulement aux difficultés surgissant «sur le terrain» (c'est-à-dire dans le pays d'intervention), mais aussi aux problèmes de financement.

L'intervention du secrétaire général et la disponibilité du Comité central à accorder des fonds permettant de mettre sur pied de nouveaux projets sont nos dernières ressources.

La plupart des donateurs sont conscients de la difficulté

de notre travail et des risques qu'il comporte. Nous ne sommes pas à l'abri des déconvenues et il n'est pas rare que nous ayons à subir des échecs.

L'intervention souvent nécessaire de nos délégués en qualité de directeurs de projets, médecins, infirmières, administrateurs, etc., présente des difficultés particulières. Nombreux sont ceux qui fournissent un excellent travail et qui s'adaptent bien aux conditions du pays étranger. Mais tous ne savent pas s'intégrer, tous n'ont pas le don de savoir agir au mieux dans des situations extrêmement difficiles, de parler lorsque les choses doivent être dites et de se taire lorsque les mots ne sauvent qu'aviver une méfiance peut-être accumulée depuis longtemps.

L'intervention de nos délégués pèse lourd dans le budget financier des projets mais elle est souvent la condition impérative de la réalisation de l'objectif fixé. □